

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RUSTENHART**

De la séance du 19 avril 2011

L'an deux mille onze, le trente et un du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par convocation en date du 12 avril 2011, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Agnès KIEFFER, Maire.

Etaient présents : Agnès KIEFFER, François BERNET, Corinne SIGRIST, Mario HEGY, Marie-Nella BINTZ, Vincent ANTOINE, Gervais BELLICAM, Jean-Claude FINANCE, Doris SCHNEIDER, Christian KUHN, Laurent TUGLER.

Absents excusés et non représentés : Monsieur André AMBIEHL, Monsieur Frank PETERSCHMITT.

Absents non excusés : Néant

Procurations : Monsieur Jérôme HEGY a donné procuration à Monsieur Mario HEGY, Madame Astrid AMBIEHL-VICHERY a donné procuration à Madame Corinne SIGRIST.

Secrétariat de séance : Katia GONCALO, Secrétaire de mairie

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 31 mars 2011
2. Approbation du compte administratif 2010
3. Approbation du compte de gestion 2010
4. Affectation du résultat de fonctionnement 2010
5. Budget primitif communal 2011
 - 5.1 Fixation des taux d'imposition 2011 des contributions directes
 - 5.2 Tableau des effectifs
 - 5.3 Vote du budget
6. Centrale Nucléaire de Fessenheim
 - Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle
7. Syndicat Intercommunal des sapeurs-pompiers du Centre-Hardt
 - Election des délégués
8. Informations
9. Divers

1. Approbation du compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 31 mars 2011

Le compte rendu de la séance du 31 mars 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Approbation du compte administratif 2010

Monsieur François BERNET expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2010.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2121-31, L 122- 21 et L 2343-1 et 2 et R 2342-1 à D 2342-12,
 VU la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mars 2010 approuvant le budget primitif de l'exercice 2010,
 VU les délibérations du 24 juin 2010, 30 septembre 2010, 25 novembre 2010, approuvant des décisions modificatives relatives à cet exercice,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur François BERNET,
 Madame le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Monsieur François BERNET, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ adopte le compte administratif de l'exercice 2010, arrêté comme suit :

REALISATIONS EXERCICE N	Dépenses	Recettes	Résultat
<i>Section de Fonctionnement</i>	354 329.64	605 002.54	205 672.90
<i>Section d'Investissement</i>	485 833.98	213 113.78	-272 720.20
<i>Total réalisations</i>	840 163.62	818 116.32	-22 047.30

REPORTS EXERCICE N-1	Dépenses	Recettes	Résultat
<i>Section de Fonctionnement</i>		356 002.57	356 002.57
<i>Section d'Investissement</i>	70 186.73		70 186.73
<i>Total réalisations et reports</i>	910 350.35	1 174 118.80	263 768.54

RESULTAT CUMULE	Dépenses	Recettes	Résultat
<i>Section de Fonctionnement</i>	354 329.64	961 005.11	606 675.47
<i>Section d'Investissement</i>	556 020.71	213 113.78	-342 906.93
<i>Total cumulé</i>	910 350.35	1 174 118.80	263 768.54

Madame le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2010 a été réalisée par le Receveur de Blodelsheim.
Le compte de gestion établi et arrêté par lui comme suit est conforme au compte administratif de la Commune :

RESULTATS BUDGETAIRES	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
<i>Recettes N</i>	213 113.78	605 002.54	818 116.32
<i>Dépenses N</i>	485 833.98	354 329.64	840 163.62
<i>Excédent N</i>		250 672.90	
<i>Déficit N</i>	- 272 720.20		
<i>Résultat de l'exercice</i>			- 22 047.30

RESULTATS D'EXECUTION	Investissement	Fonctionnement	Résultat de clôture
<i>Excédent N-1</i>		356 002.57	
<i>Déficit N-1</i>	70 186.73		
<i>Solde d'exécution reporté</i>			263 768.54

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21, L 2343-1 et 2 et D 2343-1 à D 234310,

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du Receveur,

Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ adopte le compte de gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2010 sans

5. Budget primitif communal 2011

5.1. Fixation des taux d'imposition 2011 des contributions directes

Sur avis des commissions réunies en date du 15 avril 2011,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2011

Par conséquent, les ressources fiscales directes s'établissent comme suit :

TAXES	BASES 2011 PREVISIONNELLES	TAUX 2011 EN %	PRODUIT 2011 ATTENDU
d'habitation	991 600	13,14	130 296
foncière (bâti)	622 600	8,71	54 228
foncière (non bâti)	23 900	65,20	15 583
Cotisation Foncière des Entreprises	36 700	20,38	7 479
TOTAL			207 586

5.2. Tableau des effectifs

Madame le Maire détaille l'état des effectifs aux membres du Conseil Municipal, ainsi que les principaux mouvements de personnel prévus au courant de l'année à venir.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

- de reconduire l'embauche de personnel saisonnier aux conditions suivantes :
 - L'âge minimal requis pour les emplois saisonniers est fixé à 18 ans révolus au regard de la réglementation du travail et notamment de la nature des tâches susceptibles d'être confiées au personnel occasionnel.
 - La durée d'emploi est fixée à 70 heures par saisonnier au total, étant entendu que les horaires du personnel saisonnier seront calqués sur ceux du personnel titulaire. Ils peuvent néanmoins varier pour les besoins du service.
 - La rémunération est indexée au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique ou d'adjoint administratif (selon le poste occupé), augmentée des congés payés.
 - La date limite de dépôt de candidature est fixée au 13 mai 2011.

ADOPTE

➤ le tableau des effectifs arrêté comme suit pour 2011 :

Grades	Horaire hebdomadaire	Horaire annuel	Taux d'emploi	Poste Pourvu	Poste Non pourvu	Poste à supprimer
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	35.00	1592	100.00 %	1		
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	20.00	910	57.14 %	1		
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	20.00	910	57.14 %			1
A.T.S.E.M.	30.54	1389	87.26 %	1		
Adjoint technique	25.00	1 137	71.43 %	1		
Adjoint technique	22.30	1014	63.75 %	1		
Adjoint technique	16.07	731	45.92 %	1		
Adjoint technique	30.89	1 405	88.25 %	1		
Saisonnier(s) technique(s)	35.00	70			4	
Saisonnier administratif	35.00	70			1	
Poste(s) occasionnel(s) d'agent recenseur	35.00				2	

VOTE

➤ les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents nommés dans les emplois et grades énoncés ci-dessus.

5.3 Vote du budget

Après avis des commissions réunies en date du 15 avril 2011,
Ayant entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE

➤ le budget primitif communal de l'exercice 2011, arrêté comme suit :

TOTAL MOUVEMENTS PAR SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	615 486,54	615 486,54
INVESTISSEMENT	642 506,93	642 506,93

**6. Centrale Nucléaire de Fessenheim
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle**

Madame le Maire donne lecture du courrier émanant du Conseil Général et soumet à l'assemblée, conformément aux prescriptions du Code des Impôts, le projet de répartition de la dotation issue de l'écrêtement de la Centrale Nucléaire EDF de Fessenheim.

Pour 2011, Rustenhart bénéficie de l'attribution suivante :

- 46 417 € au titre de l'écrêtement communal et intercommunal,

Après examen de cette péréquation de recettes et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➤ prend acte de cette répartition sans remarque particulière

7. Syndicat Intercommunal des sapeurs-pompiers du Centre-Hardt **- Election des délégués**

Madame le Maire rappelle brièvement :

- l'arrêté Préfectoral n° 2011-048-14 du 17 février 2011 portant création du Syndicat Intercommunal des Sapeurs-Pompiers du centre Hardt.

- l'article 7 des statuts du syndicat susvisé : « Le syndicat est administré par un organe délibérant institué d'après les règles fixées aux articles L5211-6 à L5211-8 du CGCT. L'organe délibérant est composé de délégués titulaires élus dont :

- 3 représentants de la commune de Hirtzfelden

- 3 représentants de la commune de Rustenhart ;

Et autant de délégués suppléants pour chacune des communes. »

Madame le Maire invite les candidats à se faire connaître, puis, il est proposé de passer au vote à bulletin secret conformément aux prescriptions de l'article L5211-7 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après:

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Agnès KIEFFER – 13 voix	Vincent ANTOINE – 13 voix
Mario HEGY – 13 voix	Jean-Claude FINANCE – 13 voix
Christian KUHN – 13 voix	Gervais BELLICAM – 13 voix

8. Informations

8.1 Modification d'antennes Bouygues Telecom

L'entreprise Bouygues Telecom a déposé un projet portant sur la modification de 3 antennes et la création de 3 nouveaux coffrets au niveau de l'antenne-relais du chemin rural dit Das Mittlere Waeldheim. Le dossier est consultable en mairie.

8.2 Réunion d'informations SCOT – 20 mai 2011

Madame le Maire informe les conseillers que le SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon organise une journée d'information sur la thématique de l'habitat le 20 mai 2011 de 8h30 à 18h. Le programme complet de la journée sera communiqué ultérieurement.

8.3 Réunion sur le thème des nuisances sonores relatives au circuit de l'Anneau du Rhin de Biltzheim

Dans le cadre du renouvellement de l'homologation du circuit de l' Anneau du Rhin et afin de faire le point en matière de nuisances sonores, Madame le Maire est conviée à une réunion de travail qui se déroulera en Sous-Préfecture au courant du mois de mai. Madame le Maire prend acte des observations et avis des conseillers municipaux sur le sujet et en fera part aux principaux intéressés lors de cette réunion.

8.4 Analyses d'eau du 09.03.2011

Les rapports des dernières analyses d'eau respectent les références de qualité requises et ne présentent aucune anomalie.

8.5 Résultat de la quête en faveur de la ligue contre le cancer

Grâce au travail soutenu des bénévoles et à la générosité des Rustenhartois, la quête en faveur de la ligue contre le cancer a permis de récolter la somme de 4880 € pour l'année 2011.

8.6 SIAEP : compte rendu de la réunion du Comité-Directeur du 21.03.2011

Monsieur François BERNET indique que le prix de l'eau est en légère augmentation cette année. Une information détaillée sera adressée prochainement aux habitants par le biais du bulletin d'information communal.

8.7 Lotissement des Boutons d'Or : remise en état d'un sentier

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient d'aménager le petit sentier reliant la rue de Boutons d'Or et la rue de Dessenheim. Une réunion avec les riverains sera organisée prochainement.

8.9 Communauté de Communes « Essor du Rhin

A compter de l'année 2011, la Communauté de Communes « Essor du Rhin » reversera à ses communes membres sous la forme de fonds de concours, l'intégralité de la contribution annuelle au fonctionnement du SIVU du Collège Félix EBOUE de Fessenheim. A titre informatif, la participation de la commune de Rustenhart s'élève à 5431.61 € pour l'année 2011.

8.8 Motion CNPE Fessenheim

Madame le Maire donne lecture de la motion approuvée par le Conseil Municipal de la commune de Fessenheim en séance du 12 avril 2011 pour la poursuite de l'exploitation de la centrale nucléaire.

9. Divers

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h45.

**Tableau des signatures pour approbation du Procès-Verbal des délibérations
du Conseil Municipal de Rustenhart - Séance du 19 avril 2011**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 31 mars 2011
2. Approbation du compte administratif 2010
3. Approbation du compte de gestion 2010
4. Affectation du résultat de fonctionnement 2010
5. Budget primitif communal 2011
 - 5.1 Fixation des taux d'imposition 2011 des contributions directes
 - 5.2 Tableau des effectifs
 - 5.3 Vote du budget
6. Centrale Nucléaire de Fessenheim
 - Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle
7. Syndicat Intercommunal des sapeurs-pompiers du Centre-Hardt
 - Election des délégués
8. Informations
9. Divers

Nom- Prénom	Qualité	Signature	Procuration
Agnès KIEFFER	Maire		
François BERNET	1 ^{er} adjoint		
Mario HEGY	2ème adjoint		
Corinne SIGRIST	3ème adjointe		
Frank PETERSCHMITT	Conseiller Municipal	./.	./.
André AMBIEHL	Conseiller Municipal	./.	./.
Marie-Nella BINTZ	Conseillère Municipale		
Vincent ANTOINE	Conseiller Municipal		
Gervais BELLICAM	Conseiller Municipal		
Jérôme HEGY	Conseiller Municipal	Procuration à Mario HEGY	
Jean-Claude FINANCE	Conseiller Municipal		
Doris SCHNEIDER	Conseillère Municipale		
Astrid AMBIEHL-VICHERY	Conseillère Municipale	Procuration à Corinne SIGRIST	
Christian KUHN	Conseiller Municipal		
Laurent TUGLER	Conseiller Municipal		